

Rapport de la Commission n° 41 chargée d'examiner le rapport- préavis N° 2019/18

« Intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire à l'horizon 2030. Demande de crédit-cadre pour l'assainissement, la rénovation et l'optimisation des bâtiments scolaires. Réponse au postulat de M. Julien Eggenberger et crts "Planification des rénovations et constructions scolaires". Réponse au postulat de M. Manuel Donzé "Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées." »

La Commission a tenu 4 séances :

- 1) **vendredi 7 juin 2019 de 16h00 à 18h00**, salle de projection du collège de Montoie, Lausanne
- 2) **lundi 1^{er} juillet 2019 de 17h00 à 19h00**, salle de conférence DEJQ, Chauderon 9
- 3) **vendredi 20 septembre 2019 de 17h00 à 19h00**, salle de conférence DEJQ, Chauderon 9
- 4) **vendredi 1er novembre 2019 de 16h00 à 18h00**, salle de conférence DEJQ, Chauderon 9

Membres de la commission :

Présidence : M. Jacques-Etienne Rastorfer, PSL (séances 1, 2, 3 et 4)

Mmes Florence Bettschart-Narbel, PLR (séances 1, 3 et 4 ; excusée séance 2)
Anne-Françoise Decollogny, PSL (séances 1, 2, 3 et 4)
Laura Manzoni, EAG, (séance 4 ; excusée séances 1, 2 et 3)
Sophie Michaud-Gigon, Les Vert-e-s (séances 1 et 2, excusée 3 et 4)
Graziella Schaller, (séances 1, 2 et 4 ; excusée séance 3)
Caroline Alvarez, PSL (séances 3 et 4, excusée séances 1 et 2)
Céline Misiego, EAG (séance 2, *remplaçante*)
Muriel Chenaux-Mesnier, PSL (séance 3, *remplaçante*)
Sara Soto, Les Vert-e-s (séance 4, *remplaçante*)

MM. Louis Dana, PSL (séances 1 et 4, excusé séances 2 et 3)
Philippe Miauton, PLR (séances 1, 2, 3 et 4)
Daniel Dubas, Les Vert-e-s (séances 1 et 3, excusé séances 2 et 4)
Philipp Stauber, PLC (séances 3 et 4, excusé séances 1 et 2)
Jean-Luc Chollet, UDC (séances 1, 2, 3 et 4, *remplaçant* M. F. Moscheni)
Pedro Martin, PSL (séances 1 et 2, *remplaçant*)
Henri Klunge PLR (séance 2, *remplaçant*)

Représentants de la Municipalité et de l'administration :

M. David Payot, Conseiller municipal, Directeur DEJQ
Mme Barbara de Kerchove, Cheffe du service des écoles primaires et secondaire (SEP+S)
M. Franco Vionnet, Adjoint, responsable du secteur bâtiments (SEP+S)
Mme Vanessa Maurer (SEP+S) : prise de notes

Organisation de la Commission et déroulement des travaux :

Présidente désignée, Mme Decollogny a ouvert la première séance et proposé de transmettre la présidence à M. Rastorfer, ce qui a été accepté par la commission.

Lors de la première séance, la problématique relative à ce rapport-préavis a été présentée par M. le Municipal : « Planification scolaire à l'horizon 2030. Enjeux. Perspectives, pistes et propositions ». Des documents complémentaires ont été remis aux commissaires, relatifs au crédit-cadre, et une visite du collège de Montoie a été conduite.

De très nombreuses questions ont été posées par les membres de la commission, sur des points très variés.

La deuxième séance a débuté par un exposé complémentaire de M. Vionnet sur l'historique des constructions scolaires lausannoises, les travaux récents et prévus. Diverses questions ont à nouveau été posées.

Lors de la troisième séance, deux représentants du syndicat SSP ont été auditionnés en première partie. L'étude point par point du texte du rapport-préavis a ensuite débuté.

La dernière séance a permis à la commission de terminer l'étude du texte du rapport-préavis et de discuter ses conclusions. Dans ses déterminations, la commission a accepté un vœu et a préavisé à l'unanimité l'acceptation des conclusions du rapport-préavis.

Visite d'un bâtiment :

La visite du collège de Montoie, ainsi que de sa salle de gym, a permis de constater un état général justifiant les travaux prévus dans le crédit-cadre. Les insuffisances d'isolation thermique (simple vitrage notamment) et diverses dégradations dues à l'ancienneté ont été constatées, et les contraintes patrimoniales ont été évoquées comme complexifiant certains choix. L'usage difficile des lieux a été entrevu par certains au travers du témoignage d'une enseignante expérimentée qui évoquait les infiltrations d'eau lors de pluies, ce qui nécessiterait de ne rien déposer sous les fenêtres de la classe.

La commission a choisi à une large majorité de ne pas faire d'autres visites.

Audition d'un syndicat :

Le syndicat SSP a été auditionné à sa demande lors de la 3^{ème} séance.

La Société Pédagogique Vaudoise (SPV), qui avait initialement également demandé à être reçue, a renoncé finalement pour des questions d'organisation.

La délégation du SSP, composée de Mme Zoé Bébox et de M. Julien Eggenberger, a fait part de constats recueillis auprès de leurs membres, avec des illustrations photographiques :

- conditions d'enseignement inadaptées, classes trop petites qui obligent à un enseignement frontal (ce qui ne correspond plus aux pratiques actuelles), difficultés rencontrées pour faire des îlots par groupes d'élèves ;
- mauvaise isolation thermique (été trop chaud, hiver trop froid) ;
- exigüité des salles des maîtres ;
- manque de parloirs (pour les entretiens avec les parents, par exemple) ;
- manque de salles de dégagement ;
- horaires difficiles à cause de ces manques de salles ;
- paramètres de sécurité qui inquiètent les enseignants (information sur l'amiante pas très claire, dégradation générale des sites, certaines alarmes feu qui ne se déclenchent pas lors des tests, panneaux électriques hors d'âge).

Pour les représentants du SSP, ces constats proviennent principalement de bâtiments dont la rénovation est prévue en priorité (à délai de 5 ans).

De manière générale, ils relèvent un manque d'investissement général dans les travaux, depuis de nombreuses années, une priorité mise dans les nouvelles constructions et en conséquence la création d'inégalités entre les collèges (donc entre les écoliers, leur famille et les enseignants).

Un problème de communication est également soulevé : les enseignants étant employés par le canton et leur référent étant leur direction d'établissement, ils n'ont pas de contacts directs avec le service communal. C'est par l'intermédiaire des directions que la communication doit s'établir.

Questions et discussions :

De très nombreuses questions ont été abordées, devant permettre une meilleure compréhension du rapport-préavis ou de la problématique plus large des bâtiments scolaires. Les points suivants ont notamment été abordés : places de parc, barrières et garde-corps, locaux pour l'accueil et réfectoires, mise en adéquation des infrastructures avec la nouvelle organisation scolaire, rôle des commissions d'établissement, consultations des élèves et parents, locaux scolaires loués à des privés, confiance nécessaire à avoir envers le service et les professionnels, amiante, vandalisme, statut des bâtiments provisoires, nombre important de salles de gymnastique à construire, démarche ayant permis de définir les priorités, ampleurs des travaux à réaliser et des financements à mobiliser, dotation en personnel du service pour étudier et conduire ces travaux, ...

Retracer les réponses précises (30 pages de notes et 60 pages complémentaires) et les débats nous écarterait des décisions à prendre.

Les commissaires ont considéré dans leur majorité avoir reçu des réponses adéquates et les assurances suffisantes pour faire confiance à la Municipalité et au service sur les détails de la conduite des études et travaux à venir.

Quelques points essentiels du rapport-préavis :

Les travaux faits depuis 2000 :

L'annexe 1 du présent rapport montre leur ampleur (107 nouvelles classes, 257 millions mobilisés).

Une triple contrainte d'ici à 2030 :

Il s'agira de concilier 3 impératifs : la croissance démographique, les impératifs de l'assainissement énergétique, les nécessités de rénovation strictement scolaires.

D'ici à 2030, 450 millions sont prévus (150 liés aux besoins démographiques, 300 en terme de rénovation).

Pour la croissance démographique, l'annexe 2 du présent rapport illustre les projets d'ici à 2026 (représentant 60% des besoins nouveaux à couvrir d'ici 2030).

Etat des bâtiments et besoins en rénovations :

Le point 7.6 du rapport-préavis est essentiel (pages 15 et 16). Il présente la méthodologie utilisée et les résultats de l'étude faite en 2014.

Le tableau présente les travaux de rénovation nécessaires avec trois temporalités : d'ici à 5 ans, d'ici à 10 ans et dans les 10 années suivantes. Ce sont 410 millions qui sont prévus d'ici l'horizon 2040.

Il s'agit de la base pour fonder les crédits-cadres à venir.

Crédit-cadre n°5

Objet des conclusions 3 à 6, pour un montant de 18 millions, il concerne les collèges de Montoie et de la Barre, 2 salles de rythmique (Malley, Chailly), des améliorations et rénovations de salles (Vieux-Moulin, Valency, Bergières, Pontaise).

La commission a reçu des dossiers complémentaires relatifs aux travaux.

Evolution du contexte :

Le plan climat a apporté des compléments au présent rapport-préavis, pour l'assainissement énergétique, avec notamment un financement supplémentaire pérenne de l'ordre de 2.9 millions par année, même si les enjeux ne sont pas exactement les mêmes.

Par le budget 2020, 2.5 EPT supplémentaires sont alloués permettant un important renforcement des forces de travail en vue de la préparation et du suivi des travaux sur les bâtiments scolaires.

Déterminations de la Commission :

Vote d'un vœu, accepté par 8 oui, 1 non et 2 abstentions, qui a la teneur suivante :

« Le Commission forme le vœu que lui soit confié le suivi des préavis relatifs à la réalisation des constructions et aux rénovations des bâtiments scolaires telles que planifiées dans le présent rapport-préavis. »

Conclusions :

Au vote, les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Le rapporteur :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JRastorfer', is written over a faint, light blue circular stamp.

Lausanne, le 14 décembre 2019

Jacques-Etienne Rastorfer

Annexes : 1 et 2

Annexe 1 Travaux période 2000 à 2017

Création de 107 nouvelles classes

Total des investissements : 257 millions (moyenne annuelle d'environ 15 mio)

<u>Budgets entretien</u>	<u>Crédits cadres assainissements</u>
2000: 2.2 mil	CCs 2015: 8
2001: 2.3	R2mil 2
2002: 2.3	CC3 2002-2007: 14.5
2003: 2.3	CC4 2008-2015: 25.5
2004: 2.4	} 50 millions
2005: 2.4	
2006: 2.5	
2007: 2.6	
2008: 2.7	
2009: 2.8	
2010: 2.8	
2011: 2.9	
2012: 2.96	
2013: 2.93	
2014: 2.93	
2015: 3.18	
2016: 2.93	
2017: 2.94	
48 millions	

<u>Assainissement extérieur</u>	<u>Nouvelles constructions agrandissements:</u>
2012: 0.6 mil	2000: Pavillon Léman 0.65
2013: 0.6	2000: Pavillon Entre –Bois 1.35
2014: 0.3	2001: Bois-Gentil 8.65
2015: 0.3	2002: Provence 4.3
2016: 0.3	2003: Coteau Fleuri rehaussement +4 classes 1.8
2017: 0.3	2003: Bergières Grand Vennes + 5 classes-- 1.6
2.4 millions	2003: Entre –Bois 37
	2005: Vieux Moulin omnisport 15.8
	2007: Vers Chez Les Blanc 7
	2012: Villamont 40
	2012: Pavillon Bois-Gentil 1.4
	2012: Extension VCLB 1.2
	2013-14: Béthusy Gym et APEMS 9
	2015: 3 Pavillons Montoie-VCLB-Chandieu 8.
	Total nov 2015 → ~137.7 millions

<u>Assainissements spécifiques</u>
2000: Belvédère: rénov vitrage chauffage- 4.4
2005-08: Chailly assainissement enveloppe 5.1
2005-07: Bourdonnette rénov inter +s1 classe 1.8
2006-15: Chauffages Bergière-Grand V 5.7
2004: Belvédère gym Croix R-+3 classes inform- admin 2.0
Total 2015 → 19 millions

Annexe 2

